

# cdgolf.17

Comité Départemental de Golf de Charente-Maritime  
Ligue de Poitou-Charentes

En partenariat avec le Conseil Départemental de la Charente Maritime



Le Comité Départemental de Golf de la Charente Maritime (CDGolf17)  
organise le **Samedi 11 MAI 2019**  
sur le parcours du Golf Louis-Rouyer-Gillet de SAINTES

## La 4<sup>ème</sup> Coupe de Golf du Département de la Charente Maritime

### REGLEMENT

Ce règlement est complété par les règlements généraux spécifiques des épreuves par équipes et individuelles, les règlements particuliers de chaque épreuve fédérale.

Les conditions des règlements généraux spécifiques et des règlements particuliers prévalent sur celles du règlement général.

*La Coupe de Golf du Département de la Charente Maritime est à la fois*

**une compétition individuelle pour désigner les vainqueurs par série**

et

**une compétition par équipes de 5 joueurs  
pour déterminer le Club vainqueur de la COUPE du DEPARTEMENT**

(Série spéciale Jeunes et Toutes catégories)

#### Dispositions communes :

**Clubs concernés :** tous les clubs de GOLF de la Charente Maritime.

**Joueurs :** Sans limite d'INDEX, tous les joueurs et joueuses licenciés FFGOLF 2019 AYANT produit un certificat médical de non contre-indication de la pratique du golf en compétition ET membre d'un des Clubs de la Charente Maritime.

**Voiturettes :** elles ne seront autorisées que pour les seuls joueurs titulaires d'une licence « Buggy Yes » ou les joueurs présentant une pathologie permanente attestée par le Président de leur club.

**Nombre maximum de joueurs : 120**

# cdgolf.17

Comité Départemental de Golf de Charente-Maritime

Ligue de Poitou-Charentes

## **REGLEMENT de la compétition individuelle**

Nom de la compétition	<b>2019 : 4ème Coupe du DEPARTEMENT de la Charente maritime</b>
Date et Lieu	<b>Samedi 11 MAI 2019 au Golf de SAINTES Louis-Rouyer-Guillet</b>
Forme de Jeu	<b>18 trous STABLEFORD en Brut et en Net</b>
Séries et catégories	2 séries Dames : 0-18,4 et 18,5-54 3 séries Messieurs : 0-11.4, 11.5-23.4 et 23.5-54 1 série mixte Juniors (moins de 18 ans) : 0-54 Les moins de 18 ans classés auront le choix entre les séries Dames/Messieurs et la série Juniors. <b>En fonction des index des inscrits, les séries pourront être redéfinies.</b>
Inscriptions	<b>Au secrétariat du Club de Saintes (05 46 74 27 61) avec info au CDGolf17 avant le jeudi 9 MAI 2019</b>
Droits d'inscriptions (pas de frais de green-fees)	<b>Gratuit</b> pour les moins de 18 ans. – <b>35€</b> par joueur extérieur. – <b>10€</b> par membre du Club de Saintes.
Heures des départs (voir fiche d'inscription)	<b>Trois tranches.</b> La 2 <sup>ème</sup> Tranche commence là où la 1 <sup>ère</sup> s'arrête (fonction donc du nombre de joueurs inscrits en T1), et la 3 <sup>ème</sup> là où finit la 2 <sup>ème</sup> . 1 <sup>er</sup> départ possible 8h00
Ordre des départs	Par index croissants dans chaque tranche horaire
Marques des départs	1 <sup>ère</sup> Série Dames : Boules Bleues, 2 <sup>ème</sup> série Dames : boules <b>Rouges</b> - 1 <sup>ère</sup> série Messieurs : boules blanches, autres séries Messieurs : Boules <b>Jaunes</b> <b>Série mixte JUNIORS : Boules Rouges</b>
Départage	1 <sup>ère</sup> série Dames et 1 <sup>ère</sup> série Messieurs : play-off en trou par trou sur les trous 1 et 18 Autres places : calcul automatique basé sur les résultats des 18, 9, 6, 3, et le dernier trou. Si l'égalité subsiste, les scores trou par trou en remontant (17 <sup>ème</sup> , 15 <sup>ème</sup> , 14 <sup>ème</sup> , 12 <sup>ème</sup> , etc.) seront comparés.
PRIX	<b>Le nombre de lots par série sera déterminé en fonction du nombre de joueurs ou joueuses par séries.</b> Seuls les présents seront récompensés. Les lots des joueurs absents seront redistribués lors du tirage au sort. Prix spéciaux pour les meilleurs moins de 18 ans ayant joué dans les séries Dames ou Messieurs.
Remise des Prix	19h au Clubhouse suivie du tirage au sort et du pot de l'amitié
Comité de l'épreuve	Deux membres de la Commission sportive du Club + l'Arbitre
Arbitre	Daniel DESMAREST

# cdgolf.17

Comité Départemental de Golf de Charente-Maritime

Ligue de Poitou-Charentes

## REGLEMENT de la compétition par équipes

Composition des équipes	<p>Pas d'équipes pré-constituées :</p> <p>Les équipes seront automatiquement constituées selon les scores réalisés en <b>BRUT</b> par les 5 meilleurs joueuses/joueurs de chaque Club <u>toutes séries confondues</u>.</p> <p>Même chose pour le Prix par équipes des Jeunes. Cependant en fonction du nombre de jeunes inscrits par clubs, le nombre de scores retenus pourra être inférieur à 5.</p>
Index	<p>pas de limite d'index</p>
Formule de jeu	<p>Simple Stableford BRUT</p>
Club vainqueur	<p>le Club qui obtiendra le meilleur total de ses CINQ meilleurs scores BRUTS, sera déclaré</p> <p><u>Club vainqueur de la Coupe 2019 du DEPARTEMENT</u></p> <p>Même chose chez les JEUNES pour déterminer le</p> <p><u>Club vainqueur de la Coupe 2019 des Jeunes du Département.</u></p> <p>Attention, selon les inscriptions reçues à la date limite, le nombre de scores retenus pour la Coupe des Jeunes pourra être inférieur à 5</p>
Départage	<p>Seront comparés les meilleurs scores en BRUT, puis les seconds, puis les troisièmes, etc. Si l'égalité persiste, le processus se poursuivra en comparant les scores en NET.</p>

Le 30 mars 2019

- - - - -